



**HAL**  
open science

## Ville durable

Cyria Emelianoff

► **To cite this version:**

Cyria Emelianoff. Ville durable. Dictionnaire de la pensée écologique,, 2015, pp.1038-1042. halshs-02898892

**HAL Id: halshs-02898892**

**<https://shs.hal.science/halshs-02898892v1>**

Submitted on 14 Jul 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

EMELIANOFF C., 2015. *Ville durable*, in : Bourg D., Papaux A. (dir.). Dictionnaire de la pensée écologique, PUF Quadrige, p 1038-1042.

## **Ville durable**

La ville durable – *sustainable city* – est un projet et un référentiel pour l'action publique, qui succède à celui de la ville moderne et post-moderne en inscrivant les choix de développement urbain dans une matérialité écologique et terrestre. L'expression désigne une ville capable de se maintenir dans le temps long et de faire face aux enjeux environnementaux, sociaux, économiques et culturels du *Global Change* : en tentant de s'y adapter mais surtout en se transformant. Le mot ville réfère au gouvernement local, à une puissance d'action politique et non au seul cadre géographique. La notion s'impose au début des années 1990 en étant portée par des réseaux de villes environnementalistes, avant de se banaliser comme référentiel de l'aménagement et de l'urbanisme dans de nombreux pays.

### *Les revers de l'institutionnalisation*

Largement instrumentalisée par les politiques d'attractivité ou de développement économique, la problématique de la ville durable connaît alors un processus de dépolitisation et désocialisation. La malléabilité de la notion y contribue, reflétant initialement son caractère très contextuel. Les politiques locales de durabilité sont en effet ajustées à des contextes, des héritages, des jeux d'acteurs et des réalités écologiques. La standardisation des pratiques, des matériaux et des normes témoigne à la fois d'une distorsion et d'une marchandisation de la problématique. Cette désubstantialisation s'explique par un processus d'appropriation de plus en plus lâche par des corps professionnels et d'élus. Au nom de la durabilité, les équipes municipales forgent le plus souvent des cadres de vie partiellement et ponctuellement renouvelés, sans échapper à de puissantes contradictions, tentent d'économiser les sols, reprennent parfois la main sur les réseaux d'eau et d'énergie, réfléchissent aux approvisionnements énergétiques et alimentaires des villes, ou amorcent plus rarement de nouvelles trajectoires de développement.

Au regard de ses fondements historiques et des travaux plus récents qui la caractérisent (Van der Ryn et Calthorpe, 1986 ; Houghton et Hunter, 1994 ; Commission européenne, 1996), la ville durable apparaît aujourd'hui marquée par des appréhensions sectorielles, une forte technicisation des questions environnementales et la montée en puissance des marchés internationaux de l'urbanisme et du génie urbain « durables ». D'autre part, la question de la ville durable n'a pas été appropriée par les populations, faute de choix politiques l'autorisant. La ville durable s'est donc opérationnalisée dans les cadres existants, qu'ils soient économiques ou politiques. Seuls les cadres règlementaires et juridiques ont été infléchis, donnant de nouvelles règles du jeu à l'aménagement et à l'urbanisme. Ces évolutions trop circonscrites ne peuvent juguler les effets rebond ni transformer les trajectoires urbaines. Ajoutons qu'une partie de la recherche scientifique, en technicisant la question de la durabilité urbaine ou en la déconstruisant de manière amnésique, a alimenté cette dépolitisation.

### *Brève généalogie de la notion*

En dépit de leur caractère encore inabouti, les idées socle de la ville durable ont été posées au début du XX<sup>e</sup> siècle et tout du long... On les trouve précisément sous la plume de l'urbaniste

et biologiste écossais Patrick Geddes, et de ses disciples, dont le sociologue Lewis Mumford et l'architecte paysagiste Ian McHarg. Leur projet de restauration écologique et sociale des villes existantes est très proche de celui de la ville durable. Ces auteurs se démarquent des urbanistes qui, tel Ebenezer Howard, défendent la création de villes nouvelles et ceintures vertes pour désengorger les métropoles. Ils s'écartent aussi des préceptes et réalisations hygiénistes, en refusant le productivisme économique et l'utilitarisme, dans la lignée d'une tradition critique écossaise virulente, portée par Thomas Carlyle puis John Ruskin. Comment améliorer les conditions de vie en ville et répondre aux besoins sociaux et écologiques (préservation des environnements dans la durée) sans redéfinir la richesse, la valeur ? Patrick Geddes propose de déployer les énergies civiques et sociales, à travers un mouvement civique qui parte des foyers, des quartiers, qui mobilise les ressources endogènes des villes, naturelles et culturelles, pour faire évoluer les organisations urbaines et les modèles économiques. Il exhorte les élus des villes « paléotechniques » à changer d'ère, en substituant au charbon une électricité d'origine renouvelable, en développant la coopération politique à l'échelle des régions urbaines et en appuyant le mouvement civique (Geddes, 1915).

Dans les années 1950, Lewis Mumford, à la recherche d'un nouvel urbanisme, prolonge cette vision en dénonçant l'adaptation de la ville à l'automobile, la fascination des architectes et urbanistes pour la technique, la fonctionnalisation et l'individualisation de modes de vie devenus consuméristes. Il défend une organisation polycentrique des métropoles, une densification des couronnes périphériques et une végétalisation des espaces publics, une mixité fonctionnelle et sociale à l'échelle des quartiers. Ian McHarg, une figure du mouvement environnementaliste nord-américain, déploie ensuite une méthode de planification écologique permettant de protéger la place et les fonctions de la nature en ville, en concentrant l'urbanisation sur les terres à moindre valeur agricole ou naturelle. McHarg défend l'idée de « services rendus par la nature », pour la protection contre les inondations et tempêtes littorales, le rafraîchissement du climat urbain, la minimisation des risques naturels en ville, tout en montrant les dimensions esthétiques, émotionnelles et affectives des rapports au vivant.

Le premier ouvrage explicitement consacré aux « communautés durables » s'inscrit dans le droit fil de ces réflexions et de la contre-culture. Il paraît en 1986 aux presses californiennes du Sierra Club, dirigé par Sim Van der Ryn et Peter Calthorpe, et réunit un réseau de pionniers de l'architecture écologique. Les chocs pétroliers et l'idée de passage aux limites écologiques (rapport du Club de Rome) conduisent inéluctablement à repenser les villes et l'urbanisme, devenus obsolètes, affirment les auteurs : le fonctionnalisme doit laisser place au contextualisme. Le texte donne naissance, après le Sommet de la Terre de Rio, aux Congrès internationaux du *new urbanism*, 60 ans après le premier Congrès international de l'architecture moderne (CIAM) qui avait popularisé les idées de Le Corbusier. Son positionnement sera également repris par la Charte d'Aalborg, texte fondateur de la campagne européenne des villes durables, un an plus tard, en 1994.

L'ouvrage énonce en effet les principes du *new urbanism*, le pendant nord-américain de l'urbanisme durable. Le zonage, la circulation automobile, les centres commerciaux périphériques, la production d'énergie centralisée et le gaspillage des matériaux sont dénoncés. Le caractère avant tout sanitaire de la prise en compte de l'environnement par les urbanistes au fil de l'histoire cède la place au problème de la raréfaction des ressources écologiques, précise Peter Calthorpe. L'économie devenant post-industrielle, basée potentiellement sur l'intensité des connaissances et non plus la mobilisation massive de matériaux, il devient envisageable de « faire plus avec moins ». Comment ? En densifiant les tissus pavillonnaires existants, en y réintroduisant une mixité de fonctions, des services et commerces de proximité, en développant les productions régionales pour rééquilibrer la place

du commerce mondial, et en réinvestissant les « commons », espaces médians ayant disparu des villes nord-américaines, dans l'idée de régénérer la vie sociale.

Nous sommes en 1986. Pourquoi ces idées, formulées pour une bonne partie d'entre elles dès les débuts de l'urbanisme et du XX<sup>e</sup> siècle, restent-elles si longtemps à l'état de latence ? Le projet socio-écologique urbain porté par Geddes et ses disciples n'aura cessé d'être marginalisé par les urbanistes ayant pignon sur rue et les corps d'ingénieurs, au service des États. Sa dimension profondément démocratique et sociale (Geddes est un anarchiste), radicalement critique mais aussi très visionnaire, constitue pourtant le socle de la problématique de la ville durable, avec de fortes continuités, que l'on peut tracer jusque dans les années 1990. Ce projet ne commence à se matérialiser que sous la pression de contraintes « exogènes », à la charnière des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles, qui le rendent incontournable. Il est simultanément vidé de ses contenus les plus prometteurs, ceux qui ne permettent pas de faire l'économie de profondes remises en cause politiques et économiques.

### *Une opérationnalisation sous contrainte*

La reconnaissance et l'imposition du référentiel de la ville durable vont s'opérer en trois temps, non sans discontinuités, dans les trois dernières décennies du XX<sup>e</sup> siècle :

(1) Elles s'amorcent dans la période post-68, sous le coup des mobilisations citoyennes contre le tout-automobile, pour la piétonisation des centres, la nature en ville ou la démocratie directe. La contre-culture a nourri une écologie politique qui déploie les thèmes de la critique anti-utilitariste mais n'infléchit qu'à la marge les politiques publiques.

(2) Elles s'affirment provisoirement après les chocs pétroliers, déclenchant de nombreuses expérimentations notamment dans les villes états-uniennes : ordonnances solaires, énergies renouvelables locales, maisons « *low-cal* », dessinant une transition énergétique urbaine (Morris, 1982) bientôt enrayée par la contre-offensive des grands groupes automobiles et pétroliers qui rachètent et ferment des centaines de sites de production d'énergies renouvelables après l'élection de Reagan : ceux-là mêmes qui interdiront la ratification du Protocole de Kyoto par les États-Unis quelques années plus tard. Les premiers travaux académiques portant sur les relations entre morphologies urbaines et consommations d'énergie datent également de la fin des années 1970.

(3) Un pas plus décisif est franchi au lendemain de la parution du premier rapport du GIEC, lorsque se structurent des réseaux de villes dédiés à la durabilité et au changement climatique. À la question de la raréfaction des ressources s'ajoutent celles du dérèglement des grands cycles biogéochimiques, des limites des capacités d'épuration de la biosphère et de l'altération des grands compartiments terrestres. Les villes entrent dans l'ère du Global Change, avec son cortège de questions sociales, économiques, culturelles. Des associations de villes telles que l'ICLEI, appuyées par les institutions internationales et européennes, traduisent ces enjeux en outils, en promouvant une nouvelle génération de politiques urbaines : agendas 21 locaux, plans Climat, éco-budgets, éco-construction, éco-transport... Des milliers de villes sont entraînées dans ces programmes, appuyés ensuite par les États, des « nords » aux « suds ». Les réseaux de villes transnationaux sont à l'origine de la campagne européenne des villes durables, de la Charte d'Aalborg, et plus tard de la Convention des Maires. Ils instituent les villes en acteur politique collectif dans le champ de la régulation de l'environnement global. La nouvelle diplomatie des villes à l'égard du climat s'explique par leur extrême dépendance aux énergies fossiles et le besoin de réduire leurs vulnérabilités.

### *Les deux écologies urbaines*

Cette lente opérationnalisation d'idées plutôt anciennes s'accompagne de travaux scientifiques sur la ville durable, dont on peut distinguer deux grandes veines. La première, dans la période 1965-1975, s'attache aux conditions de réalisation d'une plus grande autonomie matérielle et politique des villes, dans la lignée des mouvements pour la décentralisation qui s'affirment dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Les recherches sur le métabolisme urbain voient le jour. La dépendance au pétrole avive les critiques de la structuration des villes par l'automobile. Les ouvrages californiens sont les premiers à expliciter les termes de villes autosuffisantes, communautés durables, villes durables, puisant leur inspiration dans les expériences et les réflexions de la contre-culture. Ces travaux restent empreints d'un certain localisme, qui reflète l'emprise de la culture anglo-saxonne. S'il faut relocaliser les flux pour minimiser les dégradations écologiques, c'est avant tout dans l'optique d'une revitalisation locale. Un désenclavement de la problématique advient dans les années 1990, suite au premier rapport du GIEC.

Une seconde veine de travaux place les problèmes d'environnement global au coeur des enjeux urbains. Cette seconde approche et étape de la ville durable est défendue par des auteurs travaillant pour des organisations internationales et s'intéressant aux villes des pays en développement, aux interdépendances nord-sud et aux injustices environnementales. La ville durable est alors définie comme une ville qui répond à ses besoins sans externalités négatives reportées sur d'autres territoires et populations. La croissance et l'économie urbaines génèrent une « écologie de l'ombre » qui n'est plus liée à un hinterland régionalisé (Haughton et Hunter, 1994). Dans la veine des travaux de Vladimir Vernadsky, l'environnement planétaire biophysique commence à être considéré comme le sous-produit des activités et des économies urbaines (Brugmann, 2009). De ce fait, les questions de justice sont redimensionnées, ainsi que les enjeux de la ville durable. Des travaux caractéristiques de l'après-Rio placent l'articulation d'échelles spatio-temporelles au cœur de la problématique de la ville durable. Les institutions européennes, notamment à travers la campagne européenne des villes durables, reprennent cette deuxième acception de la ville durable (Commission européenne, 1996). Mais en termes opérationnels, la justice environnementale peine à se frayer un chemin face aux nouveaux marchés de la ville durable, et aux cadres bien trop étroits de la (re)distribution sociale. Les appareillages techniques prévalent sur les questions sociales.

### *Entre politiques hors jeu et « hors piste »*

L'institutionnalisation de la ville durable s'assortit du désamorçage progressif de son potentiel, dans les décennies 2000-2010. Les acteurs locaux de l'écologie politique et plus largement les environnementalistes urbains travaillant à de multiples niveaux (PNUE, réseaux de villes, DG XI, Ministères de l'écologie, ONG, collectivités locales, ...) ne parviennent pas à peser suffisamment sur les orientations économiques et sociales. D'autant que l'urbanisme durable ne s'impose pas avec la même puissance ou évidence que l'urbanisme hygiéniste au XIX<sup>e</sup> siècle et l'urbanisme moderne au XX<sup>e</sup> siècle, car la vigueur de la crise énergétique et climatique actuelle n'a pas encore acquis une portée comparable aux crises sanitaires qui ont donné naissance à l'hygiénisme, aux destructions consécutives aux deux guerres mondiales qui appelaient une reconstruction urgente des villes. En termes prospectifs, ce sont probablement les crises qui redonneront une consistance à ce projet, sans doute sous d'autres appellations, comme celui de transition urbaine, tant les questions posées sont inéluctables.

La ville durable n'incarne pas en tous les cas la vision optimiste ou idéalisée d'une utopie urbaine mais traduit un changement d'ère, redéfinissant les bases matérielles et culturelles de l'existence urbaine. Si la notion a perdu de sa légitimité, la problématique qu'elle recouvre est exacerbée, les questions socio-écologiques ne cessant de se creuser et de se déplacer. La sortie des énergies fossiles, par exemple, est devenue une question ou une lutte urbaine, dans

certain contextes et au sein de certains réseaux. Les avancées restent pourtant extrêmement inhibées et entravées. Les intérêts institués, les mécanismes de marché et les sentiers de dépendance ont réduit les alternatives socio-écologiques à une croissance verte sans lendemain. Les apories de la croissance sont telles que sa critique gagne chaque jour de nouveaux adeptes.

Si l'on comprend que la question urbaine se renouvelle sous le coup de la question écologique sur un intervalle de temps d'au moins un siècle, avec des courants d'urbanisme écologique, au sens politique, marginalisés par des contre-offensives économiques et politiques, on comprend que la saga de la ville durable n'est peut-être pas terminée. Il reste notamment à ouvrir les boîtes noires des lobbys fossiles et nucléaires, qui règnent en maître dans les domaines des matériaux de construction, de l'énergie et des transports urbains, à vaincre la centralisation politique et énergétique, qui déterritorialise les réponses, les bénéfices et opportunités, à battre en brèche les corporatismes et technocraties qui ont rendu la problématique illégitime et inaudible pour la grande majorité des populations. C'est aujourd'hui dans le giron des réseaux de villes et de la société civile -dans des forums comme « Alternatiba », ou « Villes en Transition »- que ces questions sont le plus débattues, en nourrissant des pratiques qui prennent le chemin du « *do it yourself urban planning* », comme l'imaginait Patrick Geddes.

## **Bibliographie**

- BRUGMANN, J., *Welcome to the Urban Revolution. How cities are changing the world*, New York, Bloomsbury Press, 2009.
- COMMISSION EUROPEENNE, *Villes durables européennes*, Rapport du Groupe d'Experts sur l'Environnement Urbain, Bruxelles, DG XI, 1996.
- GEDDES P., *Cities in Evolution*, London, Williams & Norgate, 1915; trad. fr. B. Ayramdjan, *L'évolution des villes*, Paris, Temenos, 1996.
- HAUGHTON G., HUNTER C., *Sustainable Cities*, London, Jessica Kingsley Publishers, 1994.
- McHARG I., *Design with nature*, New York, John Wiley & Sons, 1967.
- MORRIS D. J., *Self-reliant cities. Energy and the transformation of urban America*, San Francisco, Sierra Club Books, 1982.
- MUMFORD L., *The Urban Prospect*, New York, Harcourt, Brace and World Inc., 1956 ; tr. fr. G. Hurel, *Le Déclin des villes ou la Recherche d'un nouvel urbanisme*, Paris, France-Empire, 1970.
- VAN DER RYN S., CALTHORPE P., *Sustainable Communities: a new design synthesis for cities, suburbs and towns*, San Francisco, Sierra Club Books, 1986.